



Une AMF forte pour faire entendre la voix des maires

avec
DAVID LISNARD

Mes chers collègues,

Du 23 au 25 novembre prochain, nous sommes appelés à **voter pour renouveler les instances de l'AMF** (présidence, Bureau, Comité directeur).

Face aux défis **financiers, démographiques, écologiques, numériques, sociaux, civiques**, plus que jamais, il est nécessaire que nos communes puissent vivre et agir. Il nous faut et nous faudra **faire entendre la voix des maires. Nous avons donc besoin d'une AMF dynamique**, représentative des élus de tout le pays.

Je propose pour cela une **démarche collective**, avec une liste pour chacune des instances, fort de mon expérience de président de l'association depuis cinq ans.

Soucieux de rassemblement et d'efficacité, avec **le 1er vice-président sortant André Laignel et Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse, nous présentons des listes pluralistes** dans le cadre d'un accord de gouvernance qui garantit la représentativité, l'équilibre et **l'unité de notre association**.

C'est dans cet esprit que **je me représente à la présidence de l'Association**, avec le **soutien de mes prédécesseurs François Baroin et Jacques Pélissard**.

Je m'engage à agir pour que l'**AMF** soit toujours plus utile et **forte** :

- Parce que **vous ne devez pas être seuls** au quotidien comme dans les crises face à l'ampleur de vos responsabilités ;
- Parce que le **combat contre les absurdités bureaucratiques**, qui nous prennent tant de temps et d'argent, doit être mené sans relâche ;
- Parce que la recentralisation par l'État de nos ressources et la restriction de nos **libertés** nous entravent et nuisent à nos actions locales ;
- Parce que nos **communes rurales** ne doivent plus être traitées depuis Paris avec dédain ou ignorance. Alors qu'elles sont un atout majeur pour l'économie, pour l'environnement, pour notre mode de vie. **La défense de la ruralité** est une de mes priorités ;
- Parce que **les outre-mer** ont besoin d'être considérés et soutenus ;
- Parce que toutes nos communes font la vitalité de notre démocratie ; elles sont une source **d'unité et de civisme**. La France en a tant besoin.

Une AMF toujours **plus forte** de :

SON RÉSEAU

Depuis cinq ans, je suis venu à votre rencontre dans plus de 80 départements. J'ai eu à cœur de donner une place plus importante aux associations départementales et continuerai de le faire.

SA MODERNITÉ

Nous avons déployé l'intelligence artificielle au sein de nos services et mis un outil IA à disposition de toutes les communes : il sera développé.



SON TRAVAIL

L'AMF amplifiera son soutien aux communes, y compris financier, **face aux risques majeurs**. Elle se battra **contre l'excès de normes** grâce à un groupe d'élus dont ce sera la mission exclusive. Elle portera des propositions concrètes pour renforcer les **libertés locales au service de notre pays**.

SON INDÉPENDANCE

L'AMF n'est inféodée à aucun parti et regroupe toutes les sensibilités politiques. Elle n'a vocation à être ni un club de notables, ni un syndicat de maires. Elle représente toutes les communes.

Depuis cinq ans, avec l'équipe qui m'entoure, nous avons fait avancer l'association.



Depuis cinq ans, les décisions de nos instances **ont toutes été prises à l'unanimité, sans exception**. Chacun a ses convictions, moi y compris, mais à l'AMF nous portons un combat commun : les libertés locales.

Jamais l'AMF n'a eu autant **d'adhésions**.

Elle a apporté un **nombre record de conseils** techniques et juridiques aux communes, à hauteur de 12 000 conseils par an.

Nous avons aussi obtenu **des avancées concrètes** pour les communes et intercommunalités :

- Maintien des **Zones de revitalisation rurale** qui devaient disparaître ;
- Adoption du « **statut de l' élu** » pour améliorer les conditions matérielles du mandat ;
- Revalorisation du métier de **secrétaire de mairie** ;
- Renforcement des **sanctions en matière d'agression des élus** ;
- **Assouplissement du « Zéro artificialisation nette » (ZAN)**, dispositif technocratique auquel nous nous sommes opposés dès l'origine ;
- Prise en charge par l'État des accompagnants pour les enfants handicapés (**AESH**) ;
- Soutien aux collectivités qui n'arrivent plus à **s'assurer** ;
- **Abandon du projet de consigne** sur les bouteilles plastiques, qui était une aberration pour les collectivités, les contribuables et l'environnement ;
- **En matière de finances**, nous n'avons pas transigé lorsque le Gouvernement a décidé de ponctionner nos ressources. Nous avons réussi à préserver jusqu'à maintenant certains dispositifs essentiels comme le FCTVA, toujours dans le viseur du Gouvernement.

L'AMF a su travailler avec l'exécutif et les parlementaires sur des textes qui n'attendent qu'à être adoptés, comme celui sur l'élargissement des compétences des polices municipales et des gardes champêtres. Mais **nous avons aussi été inflexibles** face à cette folie des gouvernements qui consiste à nous ajouter des missions tout en nous enlevant des pouvoirs !

Construisons ensemble une AMF à la fois fidèle à son histoire et ancrée dans notre époque, **dynamisée, rassemblée, indépendante, libre**.

Faisons entendre et respecter la voix des maires !

Fidèlement à vous,
David Lisnard

Ils soutiennent David Lisnard



François Baroin

*ancien Président de l'AMF,
Maire de Troyes*

« En tant que Président de l'AMF, David Lisnard a su **rassembler et conduire une équipe pluraliste** et **faire entendre haut et fort la voix des maires** de toutes les communes. Fidèle à l'esprit de rassemblement et d'indépendance de l'association, **il a tout mon soutien** pour continuer de nous représenter à la présidence de notre association. »



Jacques Péliissard

*ancien Président de l'AMF,
ancien Maire de Lons-le-Saunier*

« Je connais David Lisnard depuis 30 ans. C'est un élu **dynamique, courageux et innovant**, comme en attestent **sa gestion de la ville de Cannes et son bilan à la tête de l'AMF**. David est **un élu de terrain en qui je place toute ma confiance** pour poursuivre avec sérieux sa mission **à l'écoute de tous les maires de France !** »